

Premier anniversaire du massacre aux armes chimiques de Khan Sheikhoun

 fr.etilaf.org/press/premier-anniversaire-du-massacre-aux-armes-chimiques-de-khan-sheikhoun.html

jeudi, 05 avril 2018 10:39

Communiqué de presse
Coalition Nationale Syrienne
Bureau médiatique
Le 05 avril 2018

Il y a de cela un an, le régime d'Assad a commis un horrible crime en utilisant des armes chimiques contre les civils de la ville de Khan Sheikhoun (campagne Sud d'Idleb).

La Coalition Nationale Syrienne renouvelle ses appels à appliquer l'Article 21 de la Résolution 2118 du Conseil de sécurité des Nations Unies pour des mesures en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies en cas de non-respect de la Résolution, dont le transfert non autorisé ou l'utilisation d'armes chimiques par quiconque en Syrie.

Le régime d'Assad a ouvertement violé la Résolution 2118 de l'ONU en bombardant la ville de Khan Sheikhoun avec l'agent neurotoxique sarin le 04 avril 2017. L'attaque a coûté la vie à 91 civils, dont 32 enfants. Le régime d'Assad n'a pas encore été jugé ou subi des conséquences pour ce crime.

Selon un rapport publié mercredi par le Réseau syrien pour les droits de l'Homme (SNHR), le régime d'Assad a perpétré jusqu'à 214 attaques aux armes chimiques depuis le début de la Révolution, dont plus de 10 après le massacre de Khan Sheikhoun.

La Coalition tient la Communauté Internationale pleinement responsable de ces crimes; en effet, sa honteuse inaction permet à la Russie de continuer à bloquer le Conseil de sécurité de l'ONU. La publication répétée de déclarations de condamnation et de menaces de punition s'est révélée vaine. Il est donc impératif de résister au soutien de la Russie à ces crimes atroces. La Communauté Internationale a l'obligation de prendre des mesures sérieuses et d'exercer une réelle pression pour juger les criminels et mettre un terme à ces crimes ainsi qu'aux déplacements forcés de masse des civils.

En effet, permettre aux criminels qui ont planifié et perpétré ces massacres d'échapper à la punition pour ces crimes et pour les déplacements forcés de masse des Syriens restera une honte absolue pour la Communauté Internationale. L'impunité pour ces crimes risque d'ouvrir la porte à un monde dans lequel les crimes de guerre et les génocides sont commis avec des armes prohibées sans que les auteurs ne craignent les conséquences de leurs actes.

Vive la Syrie démocratique, et que vive son peuple libre et digne

